

BIM

N°26

AUTOMNE 2020



**LE BAN
SE MET À
L'ÉNERGIE VERTE**

P3

FLASH

L'équipe municipale
2020-2026

P6

ON VOUS EXPLIQUE

Un bail humaniste
pour Pierre Herment

P11

QUARTIERS LIBRES

Les nouveaux commerces
et services



3 FLASH
La nouvelle équipe municipale, les commissions, la commune à l'ère du numérique

6 ON VOUS EXPLIQUE
Maison de retraite Pierre Herment

8 QUARTIERS LIBRES
Le Ban se met à l'énergie verte & des nouveaux commerces de proximité

14 SUR LE VIF'
L'association des Aînés

15 EN BALADE À
La mairie du Ban-Saint-Martin

La parution de ce 26^e BIM intervient au terme de sept mois de vie publique, sociale et économique bousculée par la crise sanitaire dont personne ne s'aventure à déclarer la fin.

Il témoigne de notre faculté collective à affronter les difficultés et à préserver nos valeurs républicaines.

Car même si les élections se sont déroulées dans une ambiance et un climat anxieux et que l'installation du nouveau Conseil Municipal a été retardé de presque trois mois, la municipalité a fait face.

Élus sortants et élus en attente d'installation officielle ont ensemble œuvré pour préserver l'essentiel, nos services publics !

Nos écoles et notre périscolaire ont accueilli les enfants des personnels soignants ; nos équipes techniques ont assuré la sécurité sanitaire des locaux recevant du public ; nos services administratifs ont poursuivi leurs missions en télétravail ; le Centre Communal d'Aides Sociales a mis en œuvre les moyens d'action pour aider les familles en difficultés et continue de suivre chaque cas avec prévenance et sérieux ; la municipalité a renforcé ses outils d'information via son site internet, Facebook et l'application Panneau Pocket pour être plus proche de vous et vous apporter en temps réel les informations qui vous sont utiles.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans les meilleures conditions avec son lot de contraintes et de restrictions dont je constate qu'elles sont bien acceptées et scrupuleusement suivies, ce dont je vous remercie chaleureusement.

Enfin, et ce n'était pas évident en mars de cette année, nous avons pu, malgré la crise, mener à leur terme deux dossiers structurants pour notre commune : préserver l'avenir de notre établissement pour personnes âgées dépendantes et finaliser la première tranche de raccordement de locaux publics au réseau de chauffage urbain de l'URM. Je vous invite à lire les articles correspondants dans ce bulletin.

Toutes ces missions ont été assurées grâce au travail de nos agents, de nos enseignantes, et de vos élus. Tous ont répondu présent malgré les rumeurs alarmistes sur la nature de l'épidémie. Je tiens à les en remercier chaleureusement et fraternellement.

Et tout en étant bien conscient que l'avenir nous apportera sans doute son lot de soucis et de contraintes, je sais que nous saurons y faire face, forts de l'expérience acquise et de nos valeurs communes.

Henri Hasser,
Maire du Ban-Saint-Martin

La nouvelle équipe municipale

ILS SONT 26 ET ACCOMPAGNERONT LE MAIRE JUSQU'EN 2026.
VOICI LA LISTE DES ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX.



Henri Hasser,
Maire du Ban-Saint-Martin



Sylvie
Diedrich



Michel
Brandebourger



Joy
Hendrix



Alain
Arriat



Patrick
Simeau



Danièle
Behr



Marie-José
Hennequin



Geoffroy
Haguenuer



Audrey
Gauche



Stéphane
Wagner



Dominique
Ebel



Bernard
Adam



Marie Hélène
Jarrier



Pierre
Kehrer



Claire
Bilbault



Patrick
Scharff



Geneviève
Spanier



Jean-Louis
Cagnard



Julie
Foulont



Jean
Mathis



Isabelle
Weinsberg



Pascal
Jacquemin



Anita
Freyermuth



Frédéric
Grillier



Girolama
Sprenger

4 FLASH

27 élus au service de la commune

BIEN SÛR, C'EST LUI QUI PORTE L'ENSEMBLE DES RESPONSABILITÉS DE LA COMMUNE. BIEN SÛR, LORSQUE L'ON A UN PROBLÈME, C'EST LUI QUE L'ON VEUT VOIR ET C'EST À LUI QUE L'ON S'ADRESSE MAIS HENRI HASSER PEUT COMPTER SUR SES 5 ADJOINTS ET SUR LES 21 CONSEILLERS MUNICIPAUX POUR L'ÉPAULER. POUR CE FAIRE, L'ORGANISATION MISE EN PLACE À LA MAIRIE S'APPUIE EN BONNE PARTIE SUR LE TRAVAIL DE RÉFLEXION ET DE PROPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES. CHACUNE À SES DOMAINES DE COMPÉTENCE ET EST ANIMÉE PAR UN ADJOINT. ELLES PRÉPARENT LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET SONT FORCE DE PROPOSITION. EN VOICI LA LISTE.



Commission Finances – Patrimoine

Animateur : Michel Brandebourger – 9 membres

Mission : travailler sur les budgets, les finances, l'entretien et la construction des bâtiments communaux, les marchés publics et enfin la sécurité des personnes (police municipale).

Commission Solidarité – Rythmes de vie

Animatrice : Sylvie Diedrich – 7 membres

Mission : mener une politique à destination de la jeunesse et des seniors.

Commission scolarité et vie sportive

Animateur : Alain Arriat – 8 membres

Mission : travailler sur les 4 écoles en relation avec les directrices, les associations sportives et l'animation de la vie sportive.

Commission animation, vie culturelle, communication et commerce local

Animatrice : Joy Hendrix – 6 membres

Mission : réfléchir à la promotion et/ou à l'organisation des événements et animations, des relations avec les commerçants et du marché hebdomadaire.

Commission environnement, espaces publics, Ateliers du Ban

Animateur : Patrick Simeau – 7 membres

Mission : organiser et suivre tous les projets touchant à la voirie, aux réseaux (eau, électricité, fibre...), aux espaces verts, à la participation citoyenne autour du développement durable et enfin à la circulation.

Commission urbanisme et relations avec la Métropole

Animateur : Henri Hasser – 6 membres

Mission : travailler sur les règles d'urbanisme en lien avec Metz Métropole.

À noter que Monsieur le Maire fait partie de toutes les commissions.

La commune à l'ère du numérique

POUR GARDER LE LIEN AVEC SES ADMINISTRÉS, LA COMMUNE S'EST DOTÉE DEPUIS CES DERNIÈRES ANNÉES DE PLUSIEURS SUPPORTS DE COMMUNICATION PERMETTANT UN CONTACT PLUS RAPIDE AVEC LA POPULATION. À TRAVERS UN SITE INTERNET INTERACTIF ET COMPLET, UNE PAGE FACEBOOK MISE À JOUR QUOTIDIENNEMENT ET UNE APPLICATION POUR SMARTPHONES, LE BAN-SAINT-MARTIN EST AUJOURD'HUI DANS UNE DÉMARCHE DE PROXIMITÉ DE L'INFORMATION. EN MULTIPLIANT LES OUTILS, LA VILLE CRÉE AINSI UNE VÉRITABLE DYNAMIQUE EN PARTAGEANT AU PLUS GRAND NOMBRE ET EN TEMPS RÉEL, DES INFORMATIONS PERTINENTES ET UTILES À TOUS.



PANNEAU POCKET

L'actualité à la portée de main

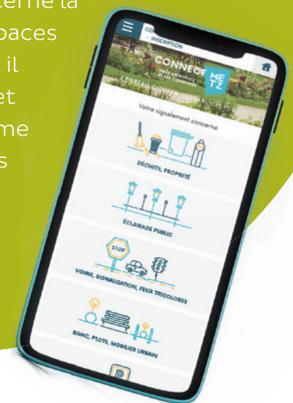
Depuis le mois de mai, il est désormais possible pour tous les habitants du Ban-Saint-Martin d'être informés instantanément des actualités de la commune.

Grâce à la mise en place de l'application Panneau Pocket, la mairie diffuse en temps réel des messages d'alerte et de prévention à la population. L'application, gratuite pour les utilisateurs, permet ainsi de recevoir sur son Smartphone toutes les informations et les événements qui concernent la ville. Pour installer et accéder à Panneau Pocket, il vous suffit de suivre le guide de téléchargement donné en dernière de couverture.

PORTAIL CITOYEN DES SERVICES PUBLICS

Une démarche citoyenne 2.0

Dans la rubrique « À votre service » de la page d'accueil du site Internet de la mairie www.ban-saint-martin.fr, il vous est possible de signaler à tout moment une anomalie sur le domaine public. Ce service proposé par Metz Métropole est accessible à tous et permet une prise en charge par les services concernés. Que votre demande concerne la propreté, le stationnement, les espaces verts ou toute autre anomalie, il vous est possible de localiser et d'expliquer en détails le problème constaté, afin que les services publics puissent intervenir dans les meilleurs délais.



PORTAIL FAMILLE - SERVICE JEUNESSE

Un espace numérique dédié

Mis en place depuis la rentrée de septembre, le portail famille est un espace numérique, sécurisé et accessible 24h/24. Il permet aux familles d'effectuer toutes les démarches liées aux activités périscolaires, mercredis éducatifs, petites vacances. À partir de votre ordinateur et de votre smartphone, vous pouvez :

- gérer, ajouter des membres de la famille (enfant, personne autorisée à venir chercher un enfant...);
- s'inscrire, faire une réservation, l'annuler;
- télécharger ses attestations, ses factures ou encore le menu de la semaine;
- envoyer des documents (certificat médical, avis d'imposition...);
- envoyer et recevoir des mails du service jeunesse;
- à partir de janvier 2021 payer en ligne.

On y accède via le lien sur le site de la mairie www.ban-saint-martin.fr ou directement sur lebensaintmartin.leportailfamille.fr.



La mise en place de portail est là pour vous faciliter la vie. Mais vous pouvez toujours venir en mairie pour toutes ces démarches, c'est avec plaisir que nous vous recevrons.

Un bail empreint d'humanisme

LE 30 JUIN DERNIER, LE CONSEIL MUNICIPAL A DONNÉ SON AVAL À LA DERNIÈRE ÉTAPE D'UN RAPPROCHEMENT AMORCÉ EN 2018 AVEC L'ASSOCIATION FONDATION BOMPARD POUR LA GESTION DE LA MAISON DE RETRAITE PIERRE HERMENT AVEC LA SIGNATURE D'UN BAIL EMPHYTÉOTIQUE ADMINISTRATIF. EXPLICATIONS DE TEXTE.



Le contexte

À la recherche d'un partenariat, l'association gestionnaire de la maison de retraite Pierre Herment (MRPH), présidée par Jean-Louis Herment, se tourne début 2018 vers l'association Fondation Bompard qui place la personne accueillie au cœur de ses préoccupations. Un mandat de gestion signé en avril 2018 renforce ce partenariat, lui apportant ainsi toute l'expérience des services supports de l'association Fondation Bompard (ressources humaines, finances, etc.). La commune, propriétaire des lieux et son maire Henri Hasser ont été pleinement associés à la démarche. Le conseil d'administration de l'association de gestion de la MRPH a mesuré les défis que représentent les nouveaux besoins de la maison et de ses résidents. Elle a adapté sa stratégie afin de pérenniser, à long terme, les valeurs humaines et professionnelles, bases depuis l'origine, de la culture de l'établissement.

Pourquoi un bail emphytéotique ?

Face aux enjeux financiers qui se profilent et pour le maintien d'un accès à la MRPH à tous, l'association gestionnaire et la mairie du Ban-Saint-Martin ont souhaité inscrire ce partenariat dans un cadre plus solide et pérenne, c'est-à-dire la signature d'un bail emphytéotique sur une durée de 40 ans avec la Fondation Bompard, garantissant un hébergement abordable et entièrement rénové.

Le principe

Pour schématiser, la mairie reste propriétaire des murs. « Il n'y a aucune spéculation immobilière, foncière et lucrative. C'est aussi une des raisons pour laquelle le conseil d'administration et la mairie se sont tournés vers la fondation Bompard. Il n'y



Jean-Louis Herment, président du conseil d'administration de la maison de retraite Pierre Herment et Alan Vinot, directeur général de la Fondation Bompard.

aura pas de «dés habilitation» à l'aide sociale et la structure restera ouverte à toutes les personnes du Ban Saint Martin qui souhaitent l'intégrer, y compris les plus modestes », souligne Alan Vinot, directeur général de l'association Fondation Bompard. Les ressources économiques ne seront pas un critère d'admission. C'est à la fois un préambule du bail et un principe fondamental. La mairie oblige le preneur à réaliser d'importants travaux. « Une première tranche concerne le désenfumage de l'établissement et l'installation de deux chambres temporaires supplémentaires », précise le maire Henri Hasser. « Cela signifie concrètement qu'une personne qui a besoin d'un accueil en maison de retraite pendant 3 mois, pourra désormais intégrer la structure. C'est un atout », ajoute Jean-Louis Herment, président de l'association de gestion de la maison de retraite.

Une seconde tranche visera à rénover complètement l'établissement, en particulier les parties communes (couloirs, petits salons, sols, murs, plafonds). Tout sera remis au goût du jour car la construction du bâtiment remonte tout de même à 1991. « L'exécution et le respect de la dimension morale seront contrôlés par M. Herment qui entre au sein du conseil d'administration de la Fondation Bompard et sera donc l'administrateur référent de l'établissement. La mairie aura également un siège au sein du conseil pour contrôler l'exécution du bail », complète Alan Vinot.

Le calendrier

Les travaux débutent avant la fin de l'année pour une durée de 18 mois. « Nous sommes sur 1,2 million d'euros sur la première phase, à savoir les travaux de désenfumage et l'installation des chambres temporaires », indique Jean-Louis Herment. Les travaux s'effectueront sans que les résidents ne soient déplacés. Concernant la 2^e phase – Rénovation des parties communes, de tous les pignons extérieurs, l'étanchéité du toit, les fenêtres, les sas ainsi que tous les points techniques comme la téléphonie et la domotique – elle commencera en 2023.

EN SAVOIR +

L'association Fondation Bompard

L'Association Fondation Bompard est une association à but non lucratif du secteur médico-social, de droit local Alsace-Moselle. Sa mission est de répondre aux besoins de toute personne en perte d'autonomie, et cela sans distinction d'âge, mais aussi à ceux des aidants. Elle gère différents types de structures destinées à accueillir des personnes en situation de handicap et/ou âgées dépendantes. Elle intervient aussi à domicile à travers la gestion de soins infirmiers (SSIAD), le déploiement d'équipes spécialisées Alzheimer (ESA), la plateforme de répit (information et aide aux aidants) et des conseils avisés en termes d'aménagement du domicile et d'aides techniques (CICAT Lorraine).

Contact : www.fondation-bompard.asso.fr

Le Ban passe à l'énergie verte

GÉRÉ PAR L'USINE D'ÉLECTRICITÉ DE METZ, LE RÉSEAU DE CHALEUR DE METZ MÉTROPOLE EST L'UN DES PLUS IMPORTANTS DE FRANCE. PROPRE ET ÉCONOMIQUE, LE CHAUFFAGE URBAIN APPORTE SÉCURITÉ, FIABILITÉ ET HAUT RENDEMENT. LE BAN-SAINT-MARTIN FAIT DÉSORMAIS PARTIE DES COMMUNES BÉNÉFICIAIRES.

Une économie de 200 tonnes de CO₂ par an. Un chiffre révélateur de l'impact environnemental du réseau de chaleur, l'option choisie récemment par la ville du Ban-Saint-Martin. Mais en quoi consiste un tel dispositif ? Alimenté depuis la centrale de Chambière qui produit de la chaleur en co-génération à haut rendement, le réseau dessert des habitations collectives ainsi que de nombreux bâtiments administratifs tertiaires ou industriels au moyen de canalisations doubles dans lesquelles circule une eau surchauffée. « Grâce à l'utilisation de la vapeur issue de l'incinération des déchets ménagers et à sa centrale biomasse utilisant les ressources en bois locales, le réseau de chauffage urbain de Metz Métropole est alimenté avec plus de 60 % d'énergie renouvelable et s'inscrit ainsi pleinement dans la transition énergétique », indique Laurent Blaise ingénieur des mines et responsable du pôle étude et développement à UEM. Ce choix d'une énergie propre, Le Ban-Saint-Martin l'a fait. La 1^{re} tranche de travaux vient de s'achever. « Elle concerne l'ensemble des bâtiments du complexe sportif, Le Ru-Ban, les écoles Oiseau bleu et Paul-Verlaine ainsi que la mairie », précise Cyril Delhotal, directeur général des services de la commune.

7jours/7, 24h/24

Les avantages perçus par la ville sont d'ores et déjà quantifiables. « D'abord, il y a tout un package de services associés comme la maintenance des équipements 7 jours sur 7 et 24h/24. Puis le coût d'entretien annuel est



maîtrisé. Le prix est plus stable que le gaz et le changement des chaudières a mobilisé une enveloppe de 72 000 € – somme à laquelle il convient d'ajouter 31 000 € de désamiantage – alors que le remplacement d'une seule chaudière en mode traditionnel, nous aurait occasionné une dépense de 85 000 €. Le calcul est vite fait ! » Cette solution qui cumule les atouts, amène naturellement la mairie à envisager l'exécution d'une deuxième tranche qui concernera les écoles de La Pépinière et Marcel Pagnol, la maison de retraite Pierre Herment ainsi que le futur équipement dédié au périscolaire. « Nous réfléchissons aussi dans un avenir proche à raccorder les particuliers », conclut Cyril Delhotal. Mais ça, c'est déjà une autre histoire.

BON À SAVOIR

Un réseau de chaleur, c'est le principe du chauffage central appliqué à l'échelle d'un quartier ou d'une ville. La chaleur est produite pour l'ensemble des usagers dans une ou plusieurs centrales de production ou chaufferies. Elle est acheminée sous forme d'eau chaude jusqu'aux bâtiments desservis par le réseau de chaleur, dit réseau primaire. Celui-ci est constitué de canalisations isolées et enterrées sous la chaussée.

Chaque bâtiment raccordé dispose d'un point de livraison de la chaleur, la sous-station. L'échangeur de chaleur y assure le transfert de la chaleur du réseau primaire vers le réseau secondaire, c'est-à-dire le réseau privé du client, qui distribue la chaleur au sein du bâtiment, vers les radiateurs ou les robinets.

Hommage à M. Jean-Jacques Kreicher

Nous déplorons le décès de Monsieur Jean-Jacques Kreicher, qui a perdu la vie dans l'incendie de l'immeuble du 28 Avenue du Général de Gaulle, le 17 Septembre 2020. Faisant preuve d'un très grand courage en constatant les premières fumées, il n'a pas hésité à crier et frapper aux portes pour avertir les autres locataires. Grâce à sa bravoure, des dizaines de vies ont ainsi pu être épargnées. C'est avec beaucoup d'émotion que nous tenions à lui rendre hommage, lui qui n'a malheureusement pas survécu au drame.

Lors du dernier conseil municipal, Monsieur le Maire a assuré de son soutien et de celui de toute la commune. Après une minute de silence, il a solennellement pris l'engagement devant la famille et les amis du défunt, sans préjuger de l'origine de l'incendie, de faire toute la lumière sur ce tragique événement.

Événements annulés

En raison de la crise du coronavirus, la fête de la Pomme ainsi que le repas des aînés, ce dernier accueillant chaque année 160 à 200 personnes de plus de 70 ans, ont été annulés. Ces deux temps forts indissociables du Ban-Saint-Martin reviendront bien évidemment en 2021. En attendant, la prudence s'impose.



SERVICES TECHNIQUES

1 départ et 1 arrivée

Présent depuis 1989, Pascal Lescanne adjoint au responsable des services techniques, est parti en retraite en ce mois de juin. Pour nous c'est un monument qui s'en va. Bon professionnel et doté d'un esprit d'entraide remarquable, c'était aussi le bout en train de notre équipe technique, jamais avare d'une blague. On se raconte encore, entre nous, ses facéties et ses « victimes » sont les premières à en rire. Spécialiste de la voirie, il menait les chantiers dans ce domaine avec intelligence et toujours en pensant aux habitants de notre commune. Très disponible, c'est lui que l'on appelait la nuit ou le week-end pour une urgence. Jamais il ne rechignait devant les tâches ingrates. Un petit secret entre nous, on ne l'a pas totalement perdu de vue depuis son départ, souvent il vient vers 7h30 boire un café avec ses collègues avant la prise de poste.

À ce poste de responsable adjoint, on retrouve désormais Patrick Helin, responsable du complexe sportif, spécialisé dans le bâtiment et notamment l'électricité. Il a pris son nouveau poste en plein Covid-19 et a su dès les premiers instants, montrer ses qualités d'encadrant.

Enfin, Corentin Chery est venu rejoindre l'équipe depuis le 1^{er} septembre. La municipalité met beaucoup d'espoirs en ce jeune homme. Titulaire d'un bac pro en métallerie et âgé de 21 ans, il représente la relève. Comme tous ses collègues, vous ne manquerez pas de l'apercevoir au coin d'une rue ou sur un espace vert.

EN BREF

LE 2 DÉCEMBRE 2020
ET 10 MARS 2021

Ramassage des branchages et tailles de haies

Les services techniques vous proposent deux tournées pour ramasser les branchages et tailles de haies les mercredis 2 décembre et 10 mars. Voici les conditions pour vous inscrire et bénéficier de ce service.

S'inscrire par mail à mairie@ban-saint-martin.fr ou par courrier adressé à M. le Maire, jusqu'au 25 novembre pour le ramassage du 2 décembre et jusqu'au 3 mars pour le ramassage du 10 mars. Merci de préciser, vos nom, adresse et numéro de téléphone ainsi que le type de végétaux, et l'heure de passage souhaitée. Attention nous ne prenons pas tous les végétaux et déchets : pas de feuille, souche ni racine encore moins de terre ou de métal mais les branchages et tailles de haies entre 1 et 7 cm de diamètre. Les végétaux doivent être à proximité de la voie publique et facilement accessibles. Ils doivent être rangés dans le même sens, ne pas être emballés et représentés un maximum de 3 m³. Si vous faites appel à un professionnel pour la taille ou l'élagage, c'est à lui d'évacuer les déchets. En cas de demandes trop nombreuses, nous serons obligés d'étaler la prestation sur deux jours. Ce service est bien évidemment gratuit et a pour objectif de vous débarrasser de végétaux encombrants difficiles à transporter en véhicule particulier. Ces végétaux seront ensuite broyés et utilisés comme paillage.

DU 4 AU 14 JANVIER 2021

Collecte des sapins de Noël

Nous vous proposons trois sites de dépôt pour vous débarrasser de votre sapin de Noël : sur le parking du Ru-Ban, sur le nouveau parking rue Otto Zollinger, à l'angle des rues Pierpaoli et Chappe. Ces dépôts seront ouverts du lundi 4 janvier au jeudi 14 janvier. Merci de ne pas mettre de sapin floqué.

Des effectifs en hausse

LE TROISIÈME TRIMESTRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020 RESTERA DANS LES ANNALES, CRISE SANITAIRE OBLIGE. IL A FAIT L'OBJET DE DEUX « RENTRÉES » DIFFÉRENCIÉES AVANT CELLE DE 2020-2021 ÉTABLIE DANS DES CONDITIONS TOUT AUSSI PARTICULIÈRES. UNE RENTRÉE OFFICIELLE QUI A FAIT LE PLEIN AVEC UNE HAUSSE SIGNIFICATIVE DE L'ORDRE DE 5 %. LE POINT AVEC ALAIN ARRIAT.

Ilyaura un « Avant » et un « Après ». Indéniablement. « D'abord, il y a eu ce confinement qui a tout bouleversé avec en premier lieu, l'accueil des enfants », se souvient Alain Arriat, adjoint chargé de la vie scolaire. L'équipe municipale a pris le taureau par les cornes, notamment en organisant un accueil pour les enfants de soignants, non seulement du Ban-Saint-Martin mais aussi d'autres communes environnantes. « Au plus fort de la crise, nous avions 9 enfants. Nous avons alors établi un roulement avec les enseignants des villes concernées. Aucun souci n'a été à déplorer hormis un cas positif mais qui n'a pas eu d'impact sanitaire. » Puis il y a eu cette « rentrée », s'il convient de l'appeler ainsi. « Le 11 mai, les élus ont travaillé avec les services techniques pour réaménager les salles de classe. Tout a été pensé pour veiller au respect des distances sans oublier la mise à disposition de gel hydro-alcoolique. » Les quatre écoles ont ainsi accueilli une soixantaine d'enfants. Un score qui ne s'est pas beaucoup amélioré le 2 juin lors de la seconde « rentrée ». « Les parents étaient encore très frileux à l'idée de remettre leurs enfants à l'école. » Pour l'année scolaire 2020-2021, tout le monde a répondu présent. Même plus que ça. « Les effectifs ont progressé de 5 %, passant de 401 enfants en 2019-2020 à 420 en 2020-2021. » C'est le niveau élémentaire qui a insufflé une nouvelle dynamique aux effectifs. « À tel point que nous n'avons accepté aucune dérogation », souligne l'adjoint.



En effet, de 26 dérogations en 2015-2016, la commune n'en a accepté qu'une pour cette année scolaire. « Une dérogation en raison d'une fratrie. » Si la rentrée a pu se faire dans de bonnes conditions, c'est « grâce au travail formidable de nos services administratifs et de notre personnel des services scolaires et périscolaires. Il faut leur tirer un grand coup de chapeau ! »

LE CHIFFRE

420

Soit le nombre d'enfants accueillis dans les quatre écoles du Ban-Saint-Martin. Une hausse significative de 5 % par rapport à l'année dernière.

« Je tiens à saluer le travail formidable de notre personnel administratif, scolaire et périscolaire sans qui cette rentrée n'aurait pas été un succès. »

Alain Arriat

Cap sur la Corse

SUR PLACE OU À EMPORTER, EN FAMILLE OU ENTRE AMIS, Ô SAVEURS MET LA CORSE À L'HONNEUR, POUR NOTRE PLUS GRAND PLAISIR. L'ACCUEIL EST CHALEUREUX ET LE DÉCOR BIEN TRAVAILLÉ, LE TON EST DONNÉ, CETTE ÉPICERIE FINE VEUT NOUS FAIRE VOYAGER, SANS QUITTER LE BAN-SAINT-MARTIN.

Le midi, une ambiance déjeuner sur le pouce avec des sandwiches et des salades réalisés sur place. Le soir, un esprit cave à manger avec un large choix de charcuteries et de fromages corses. Toute la journée, le charme d'une épicerie fine proposant de nombreuses pépites gourmandes : vins, bières, terrines, confitures ou huiles d'olive aromatisées, provenant directement de l'île de Beauté. Depuis toujours dans le secteur de la restauration et après plusieurs années en tant que saisonnier, Aziz Abirez décide l'année dernière d'ouvrir une épicerie fine de produits corses dans sa région natale. Lorsqu'il parle de son projet à Karine, une amie de longue date qu'il retrouve chaque été là-bas, elle n'hésite pas une seconde. Une fois la saison terminée, elle l'accompagnera pendant plusieurs semaines pour l'aider à créer un endroit atypique et chaleureux, inspiré d'une véritable paillotte corse.

Plats traditionnels et polyphonie

Depuis l'ouverture le 21 novembre 2019, jour du Beaujolais nouveau (un petit clin d'œil pour se porter chance), Aziz a à cœur de transmettre à ses clients un savoir-faire et une culture à part entière, créer quelque chose de simple mais de bon. « *J'avais envie de partager les produits que l'on m'a fait découvrir pendant mes voyages, mais aussi de proposer un lieu qui saurait garder cet esprit village, proche des gens, un côté familial et convivial, comme on le retrouve en Corse* ». Pour enrichir sa gamme, Aziz repart dès que possible en Corse



pour aller à la rencontre de nouveaux producteurs. Si certains produits viennent parfois à manquer, ce n'est pas un souci, ici on choisit la qualité à la quantité et on demande un peu de patience en cas de rupture de stock. Au début du confinement, contraint de suspendre une partie de son activité pendant plusieurs semaines, il décide alors de vendre temporairement des produits de première nécessité pour dépanner les habitants du quartier. Une démarche de générosité et de partage, largement plébiscitée et qui lui vaudra la fidélité de plusieurs nouveaux clients. Il profite également de ce temps pour réfléchir à de futurs projets, comme par exemple, des soirées à thème avec plats traditionnels et polyphonie. La première devrait avoir lieu d'ici la fin de l'année.

Ce qu'il préfère dans son activité ? Créer un lien avec les clients et les entendre raconter leurs souvenirs de vie ou de vacances dans le maquis, confortablement installés en terrasse ou sur la grande table d'hôtes à l'intérieur. Certains sont devenus des habitués, « *presque des amis* » et pour un moment de convivialité plus intime, il est d'ailleurs possible de privatiser le lieu pour un petit événement. Prochainement, un espace dégustation viendra aussi compléter l'épicerie et permettra de découvrir plus en détails la vaste gamme des produits proposés. Pour Aziz, ce sera aussi l'occasion de partager des astuces et des recettes de cette Corse qu'il aime tant et qui lui rend bien.



Ô Saveurs – 27 Avenue de la Liberté – Le Ban-Saint-Martin –
<https://o-saveurs.eatbu.com/> – Facebook : Ô Saveurs –
 Instagram : o_saveurs_epiceriefine – Réservations et commandes,
 réseaux sociaux et téléphone au 09 54 69 6100.

Une rencontre «En Aparté»

UN STYLE RAFFINÉ, UN SALON BAINÉ DE LUMIÈRE, UN CADRE CHALEUREUX ET INTIMISTE, VOICI LE DÉCOR DANS LEQUEL NOUS ACCUEILLE STÉPHANIE BON, INSTALLÉE DEPUIS JUILLET 2019 DANS UN APPARTEMENT DU CLOS HERMÈS, AU DÉBUT DE LA RUE SAINT SIGISBERT.

Après une reconversion professionnelle, cette passionnée de coiffure depuis toujours se consacre à la beauté de nos cheveux depuis 2007. D'abord employée chez un célèbre coiffeur messin, elle décide il y a cinq ans de se mettre à son compte et propose alors ses services de coiffure à domicile. Forte de son succès et de l'excellent relationnel qu'elle crée avec ses client(e)s, elle choisit quelques années plus tard de créer un concept qui lui tient à cœur depuis longtemps : un appartement-coiffure. Habitante d'un village voisin, elle choisit alors Le Ban-Saint-Martin, « pour sa qualité de vie et son attractivité ». Dès l'entrée, on se sent unique et presque comme chez soi. Seul(e), en couple ou en famille, les prestations sont les mêmes que dans un salon classique, le confort et le calme d'un salon privé en plus. « Je travaille uniquement sur rendez-vous, ce qui me permet d'offrir à mes client(e)s un cadre intimiste et un travail soigné. Je prends le temps d'écouter et de comprendre, afin de proposer une prestation unique, qui répondra parfaitement aux besoins de la personne. »

Après plus de deux mois de confinement, les retrouvailles avec sa clientèle de longue date étaient très attendues. Même si l'activité a redémarré rapidement, le secteur de la coiffure prévoit une baisse de 17 % de l'activité pour le dernier trimestre 2020, par rapport à 2019. « Les habitudes des gens ont vraiment changé, on relativise beaucoup de choses après cette période compliquée et les visites s'espacent ». Pourtant, dans ce contexte particulier, le concept



d'un appartement-coiffure privatisé pour chaque rendez-vous est devenu un luxe très apprécié et la fréquentation augmente.

Si Stéphanie est disponible pour une clientèle plus nombreuse, elle apprécie d'entretenir une relation privilégiée avec celles et ceux qui lui font confiance depuis ses débuts en tant que coiffeuse indépendante ; Bien qu'elle concentre son activité dans son salon du Ban-Saint-Martin, il lui arrive encore de coiffer à domicile pour certaines occasions. Fidèle à son nom, En Aparté propose une expérience dans l'air du temps. On y prend plaisir à se détendre et à se faire chouchouter par les mains expertes de Stéphanie. Le temps d'une pause pour soi, on y reçoit des conseils et des soins personnalisés, en toute convivialité.

En Aparté - Stéphanie Bon, 2 Rue Saint Sigisbert - Le Ban-Saint-Martin - RDV par téléphone et SMS au 06 25 82 29 02.



DVORAH

Lumineuses et généreuses

« Créer un projet qui a du sens », voici à quoi Annelies et Mathilde Daelman ont consacré leur confinement. En visite chez leurs parents au mois de mars, elles se retrouvent contraintes de rester dans la maison familiale pendant plusieurs semaines suite aux mesures gouvernementales annoncées. Après des études de journalisme pour l'une, de cosmétologie pour l'autre et des débuts de carrière prometteurs, rien ne les prédestinait à devenir auto-entrepreneuses... Pourtant, à l'heure où le commerce local retrouve ses lettres de noblesse et où les gens se tournent à nouveau vers l'essentiel, le fait de proposer des produits artisanaux, fabriqués localement, devient rapidement une évidence.

C'est au cours d'un voyage à Rome il y a quelques années qu'Annelies a déjà le déclic. Elle ne sait encore ni quand, ni comment, mais elle créera un jour une entreprise qui réunira la créativité, l'éthique et l'entraide. Au début du

confinement, le projet s'affine doucement et Annelies s'occupe déjà de tout préparer pour se lancer. « *On m'a parlé un jour de cette femme, Dvorah, en me disant que je lui ressemblais. Son caractère et son esprit d'initiative m'ont plu. Quand j'ai découvert que son nom signifiait « abeille », il n'y avait plus rien à ajouter, c'était évident !* » Travaillant d'abord toutes les deux sur des projets séparés, c'est à force d'échanges et de partage d'idées que l'envie prend forme : c'est décidé, c'est ensemble qu'elles se lanceront dans cette aventure humaine et passionnée qu'est Dvorah. Une énergie créatrice se met alors en place et en quelques jours, l'affaire est lancée. Annelies, s'occupe de l'aspect créatif, de la recherche des parfums et de la fabrication des produits, Mathilde quant à elle, gère la communication, la relation clients et le marketing. En complément du site de vente en ligne, les deux sœurs se sont rapprochées de divers revendeurs dans la région. Parmi les articles proposés, des

bougies parfumées et des bougies personnalisées, entièrement fabriquées dans leur atelier du Ban-Saint-Martin. « *Tous les ingrédients viennent de France et la cire de soja, d'Europe. Les parfums par exemple viennent de Grasse. C'est important pour nous de veiller à la provenance des produits que nous utilisons.* » Chaque senteur est créée à partir d'une idée précise, un souvenir olfactif, l'inspiration d'une destination et l'envie de partager des bougies d'ambiance qui font voyager. Leur rêve ? Ouvrir un atelier plus spacieux, avec une boutique directement sur place. En attendant, l'atelier sera ouvert au public le 24 octobre. Une aventure lumineuse et surtout, généreuse. Chaque année, Dvorah s'engage à reverser 10 % de son bénéfice à une association. Pour débiter, elles ont choisi la Cravate Solidaire, qui aide à l'insertion professionnelle.

Dvorah - 5 Rue Henri de Geslin - Le Ban Saint-Martin - <https://dvorah.shop/>
- Facebook : Dvorah Bougies - Instagram : dvorah_officiel - Journée portes ouvertes à l'atelier, le 24 octobre 2020.

MAG PRESSE

L'aventure quotidienne

Ancien boulanger dans la Marne, Manuel Sobral Paixao a laissé sa région et sa profession pour venir s'établir au Ban-Saint-Martin en 2002. D'abord installé rue de la Côte, il reprend le magasin de la route de Plappeville il y a une dizaine d'années. Rien ne le prédestinait à devenir buraliste et pourtant, lorsqu'il choisit de quitter sa boulangerie, cet homme qui se décrit comme un grand timide, se décide à sauter le pas sur les conseils d'un ami. « *Pour démarrer, je n'avais pas besoin d'expérience dans le métier. L'avantage et le plaisir, c'est que l'on apprend tout sur le tas !* » Depuis, c'est une aventure quotidienne qu'il partage avec son épouse, dans ce commerce qu'il ne quitterait pour rien au monde. Pour lui, son tabac-presse-FDJ est un lieu de vie, au même titre qu'un café ou un restaurant. « *Ici, on propose du service bien sûr, mais aussi un lien social. On discute de tout et de rien, il faut aussi savoir écouter parfois, on devient confidents l'espace de quelques minutes.* » Pendant le confinement, le commerce a pu rester ouvert, en horaires réduits, pour le plus grand plaisir de ses clients, si bien que la fréquentation a depuis augmenté. Bien qu'il ne soit pas considéré comme un commerce de première nécessité, cela a permis pour beaucoup de garder un contact avec l'extérieur. Véritable acteur de la vie locale, Mag Presse vous accueille tous les jours, du lundi au samedi, de 6 h 15 à 12 h 15 et de 14 h 15 à 19 h, le dimanche de 8 h à 12 h 15.

S'adapter pour continuer

Hormis quelques jours de congés autour du 15 août, le couple ne compte pas ses heures pour offrir à ses clients un service de proximité toujours plus large. Photocopies, piles de montres, bureau de poste entre autres, la diversification des services permet au buraliste d'attirer de nouveaux clients et de maintenir son activité, alors que les volumes de vente du tabac et de la presse sont à la baisse ces dernières années. Depuis fin juillet, le paiement de proximité vient compléter



l'ensemble des prestations déjà proposées. Il permet de s'acquitter de ses amendes de stationnement, mais aussi de régulariser les impayés de cantine. Prochainement, la vente de billets de train, actuellement en test à Rémilly, devrait venir parachever cette transformation nécessaire vers un espace multi-services.

Si le quotidien d'un buraliste n'est pas toujours simple, Manuel Sobral Paixao n'en perd pas pour autant sa bonne humeur et son plaisir d'échanger. Lorsque le Carré Fraîcheur s'installe dans le local voisin en 2014, il voit cela comme une nouvelle opportunité pour ses clients et appuie le projet. Selon lui, le fait de « *centraliser les commerces est profitable à tous et permet d'augmenter la fréquentation, tout en ayant un contact privilégié avec les habitants.* »

Passionné par ce métier polyvalent où accueil, service et convivialité sont les maîtres mots, il espère pouvoir en profiter encore quelques belles années, avant une retraite bien méritée.

L'heure de la reprise a sonné

COMME TOUTES SES CONSŒURS, L'ASSOCIATION DES AÎNÉS DU BAN-SAINT-MARTIN A ÉTÉ FORCÉE DE SE METTRE EN SOMMEIL CES DERNIERS MOIS. À LA REPRISE DEPUIS LE 1^{ER} OCTOBRE, ELLE A DÉCIDÉ DE REVIVRE, TOUT SIMPLEMENT. ENTRETIEN AVEC MESDAMES GÉRARD ET OSSOLA, RESPECTIVEMENT PRÉSIDENTE ET RESPONSABLE DE LA SECTION JEUX.

« Nous avons tous besoin de relations amicales et sociales. » Tel est le constat de Michèle Gérard, présidente de l'association des aînés depuis 2014, suite à la pandémie de coronavirus qui a engendré la cessation de toute activité. « Nous avons même anticipé une semaine avant le confinement effectif. Depuis le 1^{er} octobre, nous avons décidé de reprendre là où nous nous étions arrêtés ! » Forte de 45 membres, l'association des aînés est une véritable institution au Ban-Saint-Martin. Ancienne directrice d'école à Montigny-lès-Metz, Michèle Gérard a pris la succession d'Agnès Nanty il y a six ans. Elle a poursuivi ce qui avait été institué par son prédécesseur. « À savoir la gym douce, un cours hebdomadaire d'une heure le jeudi matin, une après-midi jeux qui se déroule traditionnellement le vendredi de 13 h 30 à 17 h 30 ainsi qu'un repas tous les 3^e jeudi du mois dans un restaurant. » Un programme bien réglé qui a été fortement impacté par la crise sanitaire. Le temps de la reprise ayant sonné, l'association a rappelé la totalité de ses membres pour partager des moments ensemble. « C'est important de se retrouver et d'échanger à nouveau, au-delà du téléphone et de l'écran. Néanmoins, certains de nos adhérents ne sont pas revenus : en effet, leurs enfants leur ont interdit ! Étant donné que nous sommes un public fragile, cela peut être compréhensible. » Pourtant, l'association offre à ses adhérents toutes les conditions sanitaires nécessaires



au bon déroulement des activités. « Il y a bien sûr du gel hydro-alcoolique, le port de masque obligatoire et nous veillerons au respect des gestes barrières », souligne la présidente. « Puis nous allons procéder à un roulement dans les jeux », ajoute Mme Ossola, responsable de la section dédiée et au club depuis presque quinze ans. « Des jeux seront utilisés la première semaine en alternance avec d'autres la seconde. D'une certaine façon, ils seront mis en quarantaine. Le temps nécessaire pour la décontamination. » Toujours dans le cadre sanitaire, seules les sorties ne reprendront pas. « Nous avons l'habitude d'en organiser mais les conditions sont trop restrictives. Nous patienterons le temps nécessaire. » Un temps que ces dames mettront, peut-être, à profit pour recruter la gent masculine. « Même si ce n'est pas une fin en soi », rappelle avec le sourire Michèle Gérard. Sur les 45 membres âgés de 55 à 97 ans, seuls 8 sont des hommes. « Je tiens plutôt à faire venir davantage de bonnes volontés. Car même si nous nous adressons en priorité aux seniors, sachez que nous n'avons pas de condition d'âge. » Le secret de la jeunesse éternelle ?

Rendez-vous à la Mairie

UNE FLÂNERIE, UNE BALADE, UNE PROMENADE, VOICI TANT DE MOYENS DE DÉCOUVRIR OU DE REDÉCOUVRIR LE BAN-SAINT-MARTIN. SI SUR VOTRE CHEMIN, IL VOUS ARRIVE DE VOUS ARRÊTER UN INSTANT POUR CONTEMPLER L'UN DES NOMBREUX ÉDIFICES DE LA COMMUNE, PEUT-ÊTRE VOUS ÊTES-VOUS DÉJÀ INTERROGÉS SUR SON HISTOIRE. POUR CETTE PREMIÈRE ÉTAPE, PARTONS À LA DÉCOUVERTE DE LA MAIRIE...



Durant toute la fin du 19^e siècle, alors annexé par l'armée allemande, Le Ban-Saint-Martin va subir de nombreux changements architecturaux. En 1905, suite à la construction de plusieurs baraquements et autres casernes, un troisième quartier militaire voit le jour le long de l'avenue de la Liberté. Destiné à abriter des soldats et du matériel, il est prévu qu'il soit complété quelques années plus tard par un « casino », qui servira alors de mess des officiers. Après l'Armistice de 1918, le bâtiment, depuis construit mais pas totalement achevé, demeure quelque temps inoccupé. À partir de là, la population augmente considérablement, posant ainsi un problème évident de sur-nombre puisque la ville ne compte alors que deux classes, pour un nombre d'enfants scolarisables en constante évolution.

Déjà à cette époque, les classes

surchargées et le manque de moyens pour accueillir les élèves dans de bonnes conditions fait débat. Pour remédier à la situation, la municipalité a l'idée de transformer le « casino » en mairie-école. Après quelques années de travaux de modernisation, elle est inaugurée en 1932 et accueille quatre classes de garçons, deux classes de filles et une enfantine. Les services de la mairie sont eux installés dans l'aile Sud du bâtiment, comme c'est encore le cas de nos jours.

Un blason riche d'enseignements

Témoin du passé, la Mairie cache encore bien des secrets, même s'il suffit parfois d'ouvrir l'œil... Lors de votre prochaine visite et après quelques instants de recherche, prenez le temps d'admirer le blason de

la commune. Décerné à la ville par la Préfecture de Moselle en 1957, celui-ci est un véritable condensé de l'histoire Ban Saint Martinoise. Le S couronné tout d'abord, rappelle Saint Sigisbert, roi d'Austrasie et fondateur de l'Abbaye Saint-Martin-lès-Metz, dont la commune tire son nom. L'alérion, le petit aigle, n'est pas sans rappeler le blason de la Lorraine, lui-même composé de trois spécimens. Le fond rouge symbolise les ennemis vaincus par les habitants au fil des siècles, alors que le fond bleu fait lui référence au manteau de Saint Martin, patron de l'abbaye construite au VII^e siècle*. Enfin, les fleurs de Lys seraient dédiées à la Vierge Marie, toujours en lien avec le passé religieux de la commune...

*Pour la petite anecdote, l'abbaye sera malheureusement détruite en 1429 lors d'une bataille opposant Metz et le Ban-Saint-Martin, les pierres serviront à reconstruire la digue de Wadrineau, autrefois bâtie en bois.

Voici de quoi devenir incollable sur le sujet ! Rendez-vous dans quelques mois pour la suite de notre parcours à travers la ville.

PanneauPocket

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est récemment équipée de l'application *PanneauPocket*. Au 1^{er} Octobre 2020, près de 25% des foyers de la commune sont déjà connectés et consultent quotidiennement l'application.

Avec la mise en place de l'application *PanneauPocket*, la municipalité du Ban-Saint-Martin souhaite être toujours plus proche de ses habitants. Grâce à ce nouvel outil de communication, les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Pour recevoir en temps réel les informations émises par la mairie, il vous suffit de suivre pas à pas l'installation de l'application :



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET

pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

1

Ouvrez votre application **"Play Store"**, **"AppStore"** ou **"AppGallery"** sur votre téléphone ou sur votre tablette



2

Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)

3



Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste

4

Cliquez sur **"Installer"** ou **"Obtenir"**
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.



BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

Une fois l'application *PanneauPocket* téléchargée sur votre téléphone, il vous suffit simplement de balayer votre écran pour faire défiler les informations et les alertes de la commune.